

FORMATIONS 2023





L'unité de formation de la Fédération Addiction se réunit régulièrement et échange sur les évolutions de son offre, sur la démarche qualité et sur les innovations pédagogiques à mettre en place pour les plus de 1 500 professionnels qui participent chaque année aux sessions qu'elle organise. Elle propose chaque année un plan de formation au conseil d'administration pour validation.

Les thématiques des formations émanent principalement d'attentes identifiées sur le terrain, ainsi que des projets engagés dans le cadre des orientations de travail validées par le conseil d'administration.



LES RÉFÉRENTS DE L'UNITÉ DE FORMATION

- ▶ **Catherine Delorme**, vice-présidente et déléguée régionale Île-de-France de la Fédération Addiction, directrice du Trait d'Union, Oppelia, Boulogne-Billancourt ;
- ▶ **Laurence Émin**, déléguée régionale PACA / Corse de la Fédération Addiction, directrice d'Addiction Méditerranée, Marseille ;
- ▶ **Marie-Alice Robert**, administratrice de la Fédération Addiction, médecin addictologue, les Apsyades, Nantes.

SOMMAIRE

L'ACTIVITÉ FORMATION À LA FÉDÉRATION ADDICTION	4
LES THÉMATIQUES FORMATIONS 2023	6
1 LES FONDAMENTAUX	6
2 DES PUBLICS & LEURS BESOINS SPÉCIFIQUES	9
3 DES APPROCHES THÉRAPEUTIQUES	12
4 DES OUTILS D'AIDE À L'ACCOMPAGNEMENT	14
5 DES FORMATIONS SUR SITE ET/OU RÉGIONALES	20
LES TARIFS	21
INFORMATIONS PRATIQUES ET MODALITÉS	22
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	23

L'ACTIVITÉ FORMATION À LA FÉDÉRATION ADDICTION

1. LA FORMATION, UN OUTIL AU SERVICE DU PROJET POLITIQUE

Parmi les missions inscrites dans les statuts de la Fédération Addiction figurent «la nécessité de soutenir le réseau dans son organisation» et «d'accompagner les pratiques professionnelles des intervenants». Ces deux missions se déclinent au moyen de démarches participatives d'élaboration de contenu au sein du réseau. La formation est un des leviers pour accompagner ces axes stratégiques du projet associatif.

La Fédération Addiction a à cœur de valoriser l'expertise de son réseau ; ses adhérents et ses partenaires sont autant co-constructeurs que bénéficiaires des formations proposées.

Les orientations en matière de formation sont définies annuellement, à partir des besoins identifiés sur le terrain, des orientations thématiques prioritaires internes et des évolutions législatives et réglementaires. Le catalogue est établi avec l'appui des membres de l'unité de formation et du conseil d'administration qui en valide le contenu. Fixer annuellement des priorités permet de garantir la pertinence de l'offre de formation et sa lisibilité.

2. DES FORMATIONS ADAPTÉES À LEURS PUBLICS

Les formations proposées par la Fédération Addiction s'adressent prioritairement aux professionnels du champ de l'addictologie. Elles se déploient autour de deux axes :

- Des formations «socles» qui visent à acculturer et outiller les nouveaux professionnels du secteur à la philosophie et aux principes de l'addictologie, dans une approche bio-psycho-sociale et transdisciplinaire, telle que nous la défendons. Ces formations restent en permanence au catalogue et leur contenu est régulièrement actualisé.
- Des formations «spécialisées» qui répondent à des besoins plus spécifiques, liées à des publics, des approches thérapeutiques, des évolutions des politiques publiques, etc. De ce fait, cette offre est amenée à évoluer plus fréquemment.

En cas de demande spécifique (publics, territoire d'action...), la Fédération peut proposer des formations «sur mesure».

Les demandes issues d'institutions intervenant hors du secteur de l'addictologie sont, quant à elles, réorientées vers notre réseau d'adhérents et de partenaires.

3. DES FORMATIONS DE PAIRS À PAIRS, FAITES PAR ET POUR LES PROFESSIONNELS

Dans le paysage de la formation professionnelle, la Fédération occupe une place singulière, puisque ses formateurs sont recrutés sur un critère essentiel: l'expérience et la pratique professionnelle. Ainsi, son offre de formations s'organise autour d'un dialogue de professionnels (formateurs) à professionnels (stagiaires).

L'activité de formations de la Fédération constitue un espace important de diffusion et de valorisation des compétences présentes dans le réseau. Elle s'appuie sur l'implication de personnes dites «ressources» qui souhaitent s'investir dans une démarche d'acquisition de compétences pédagogiques, de transmission et de militance.

Ces «personnes-ressources» apportent leur expertise, en cohérence avec le projet politique de la Fédération. En contrepartie de leur investissement personnel et professionnel, elles bénéficient de supports, d'outils, de temps collectifs de rencontre et, le cas échéant, d'un accompagnement visant à renforcer leurs compétences de formateur. Cela garantit la pertinence et la qualité pédagogique des formations proposées.

L'engagement de ces professionnels et des structures adhérentes qui leur permettent d'être actifs au sein du pool de formateurs de la Fédération Addiction constitue l'un des fondements de son activité d'accompagnement des pratiques professionnelles.

4. LA FORMATION POUR SOUTENIR DES INNOVATIONS

Au-delà du catalogue annuel et des formations sur site, l'activité de formations de la Fédération Addiction est également au service de l'expérimentation de nouvelles pratiques. C'est notamment le cas pour le déploiement de programmes validés de prévention (Unplugged, Primavera, PSFP, etc). La Fédération soutient l'ingénierie de travail collectif et, par son rôle de soutien méthodologique, permet la mise en place de démarches qualité partagées.

5. ARTICULER LES DYNAMIQUES DE FORMATION ENTRE LA FÉDÉRATION ET SON RÉSEAU

L'offre de formation proposée par la Fédération s'inscrit en complémentarité avec celle de son réseau.

Un recensement régulier, réalisé avec l'appui de ses unions régionales, permettra d'étoffer l'offre de services en direction des publics concernés.

La Fédération Addiction concentre son offre de service sur les professionnels spécialisés dans le domaine des addictions.

Son réseau étant constitué d'acteurs de proximité, il est le mieux placé pour former les professionnels de son territoire exerçant hors du champ de l'addictologie (entreprises, collectivités territoriales, associations du secteur social, etc.).

Cette offre complémentaire participe à la nécessaire montée en compétences de l'ensemble des professionnels agissant dans le parcours des personnes concernées par les addictions et au travail d'évolution des représentations dans ce domaine de la santé.

Bien que l'activité de formation de la Fédération soit centrée sur les professionnels spécialisés en addictologie, celle-ci peut toutefois, à la demande de ses adhérents, proposer un appui logistique et méthodologique au développement d'initiatives territoriales et régionales, voire coordonner des actions portées collectivement.

6. MUTUALISER LES COMPÉTENCES

Dans le cadre de ses activités de formation, la Fédération Addiction travaille régulièrement en partenariat avec des structures partageant des valeurs et des objectifs communs (AIDES, Médecin du monde, la Fédération des acteurs de la solidarité, etc.). Cette démarche s'inscrit le plus souvent dans un partenariat politique plus global, dépassant le seul cadre de la formation. C'est une manière efficace d'augmenter la portée des actions menées tout en partageant et en valorisant les compétences et les particularités de chacun.

1 LES FONDAMENTAUX

DATES:

3 sessions au choix

► Du 16 au 20 janvier

► Du 11 au 15 septembre

► Du 13 au 17 novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels qui débutent dans le champ de l'addictologie et les acteurs de premier recours (paramédicaux libéraux, médecins généralistes, etc.).

FORMATION DE BASE EN ADDICTOLOGIE

L'addiction est un phénomène multifactoriel, à la fois biologique, psychique, et social, dans son processus comme dans ses conséquences. Les personnes confrontées à des comportements d'usage ou de dépendance ont parfois besoin d'une aide et d'un accompagnement spécifique. La diversité des acteurs et des aides proposées répond à celle des problématiques: conduites à risques à l'adolescence, précarité, pathologies psychiatriques, psycho-traumatismes... Dans ce contexte, le parcours de soin s'inscrit dans une offre transversale et complémentaire qui fait appel à des intervenants du secteur médico-social (CSAPA, CAARUD), de la ville ou du sanitaire. Il n'existe pas de modèle unique, seule l'évaluation des besoins permet d'apporter les réponses adaptées.

En abordant l'addiction sous plusieurs angles (politiques publiques, soins, législation, prévention, place des usagers, intervention précoce, Réduction des Risques...), cette formation permet d'acquérir des connaissances de base. Les thématiques traitées mettent en valeur la pluralité des disciplines concernées (médecine, psychologie, intervention sociale, éducative, droit, etc.) et leur nécessaire articulation.

FILS ROUGES DE LA FORMATION: Catherine Delorme, vice-présidente et déléguée régionale Île-de-France de la Fédération Addiction, directrice du Trait d'Union, Oppelia, Boulogne-Billancourt et Morgane Jacquot Noureddine, animatrice territoriale d'appui à la coordination, groupement addiction Franche-Comté.

OBJECTIFS:

- Comprendre l'évolution et l'histoire des dispositifs dans le champ de l'addictologie.
- Identifier l'organisation de l'offre de soins en addictologie.
- Connaître les principaux types et effets des substances psychoactives et des addictions sans substance.
- Comprendre l'articulation entre les dispositifs existants (programme de prévention, CJC, RDR, etc.).
- Repérer la place des acteurs de terrain dans l'accompagnement médico-psycho-social.

DATES:

► Du 18 au 22 septembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels des CAARUD et des CSAPA, professionnels des champs sanitaire et de la ville, les acteurs institutionnels travaillant sur les dispositifs et les enjeux de la Réduction des Risques et les acteurs de premier recours.

RÉDUCTION DES RISQUES ET USAGES DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES: ÉTHIQUE, POSTURES, PRATIQUES

La réduction des risques (RDR) a comme objectif prioritaire de réduire les risques sanitaires, psychologiques, sociaux, de prévenir les dommages et d'éviter l'aggravation des usages. Elle contribue aussi à la médiation sociale. Fondée sur une approche pragmatique, dans un souci de respect et de dignité des personnes, la RDR reconnaît les usagers comme des sujets responsables et citoyens, capables de faire des choix et, pour peu qu'on leur en donne les moyens, de se protéger et de protéger autrui. Il s'agit, dans le non jugement, d'intervenir le plus précocement possible dans la trajectoire des usagers actifs et d'agir au plus près des usages et pratiques à risques, liés aux substances illégales à l'alcool et au tabac.

La formation abordera la RDR tant sur le plan éthique que sur les postures et les pratiques, ainsi que le cadre légal qui les soutient. Elle visera également l'articulation des pratiques avec le soin. Enfin, il s'agira plus largement d'interroger la place et la parole de l'expertise des usagers dans les dispositifs.

FILS ROUGES DE LA FORMATION: Martine Lacoste, vice-présidente et déléguée régionale Occitanie de la Fédération Addiction, directrice de l'association Clémence-Isaure, Toulouse et Pierre Chappard, président de Psychoactif, chef de service du CSAPA Trait d'Union, Boulogne-Billancourt.

OBJECTIFS:

- Comprendre les principes et la philosophie de la RDR au regard de son histoire et de son évolution.
- Maîtriser la réglementation (loi, décrets, référentiels) inhérente à la RDR.
- Connaître les modalités d'accueil, les modalités d'intervention et les différents dispositifs de RDR.
- Connaître les nouveaux produits et outils de RDR.
- Identifier les publics et les contextes de consommation.
- Situer la démarche communautaire et de l'autosupport dans la RDR.

DATES:

► 5 & 6 octobre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les soignants appelés à utiliser ces médicaments (généralistes, psychiatres, addictologues...) exerçant en libéral ou en institution, tous les professionnels des secteurs médicosocial et sanitaire qui interviennent auprès de personnes présentant des conduites addictives (CSAPA, CAARUD, CJC, services hospitaliers d'addictologie...).

MÉDICAMENTS DES ADDICTIONS: INTÉRÊTS DANS L'ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE

Les traitements médicamenteux tendent à occuper une place de plus en plus importante dans la prise en charge des addictions. Aux traitements utilisés classiquement et ponctuellement pour le sevrage de différentes substances psychoactives (alcool, opiacés, voire parfois cocaïne et cannabis) sont venus s'ajouter les traitements de substitution pour la dépendance aux opiacés ainsi qu'une classe de médicaments que certains qualifient d'«addictolytiques» et dont l'exemple le plus emblématique est le baclofène. Ces médicaments peuvent avoir une action spécifique pour telle ou telle addiction mais sont aussi susceptibles d'avoir une action générale utile dans toutes les addictions, y compris celles «sans substance».

Cette formation, grâce à des temps d'apports de connaissances associés à des temps d'analyse de pratiques, permettra de préciser les intérêts et les limites des différents types de médicaments et la façon dont leur prescription peut s'intégrer dans une prise en charge globale, bio-psycho-socio-éducative, de la personne, avec ses éventuelles «comorbidités».

FIL ROUGE DE LA FORMATION: Guillaume Hecquet, psychiatre, hôpital Marmottan, Paris.

OBJECTIFS:

- Connaître les antécédents des traitements et les perspectives d'avenir.
- Envisager les attributs d'une prise en charge globale et intégrée ainsi que de la recherche d'alliance thérapeutique.
- Maîtriser les traitements de sevrage et de substitution.
- Comprendre le lien entre traitement des addictions et comorbidités psychiatriques.

DATES:

► À définir

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels exerçant dans le champ du soin résidentiel et qui souhaitent faire évoluer leurs pratiques, les professionnels du secteur de l'addictologie souhaitant comprendre l'apport du soin résidentiel dans le parcours des usagers.

NOUVEAUX ENJEUX, NOUVELLES PRATIQUES, NOUVELLES POSTURES: QUELS CHANGEMENTS POSSIBLES EN SOIN RÉSIDENTIEL ?

Lors de l'apparition d'une offre de soins pour les personnes souffrant d'addiction, la proposition du soin résidentiel était le modèle de première intention. Il reposait notamment sur un éloignement, visant à proposer un lieu «sûr» facilitant le travail de renforcement de l'abstinence, acquise préalablement en cure de sevrage.

L'arrivée de la substitution, le développement de la réduction des risques, la promulgation de loi 2002-2, la structuration de l'offre de soins ambulatoire et l'apparition de l'addictologie ont successivement impacté le «modèle» du soin et donc de l'offre résidentielle. Aujourd'hui, l'offre de soins s'est diversifiée, l'accompagnement se doit d'être personnalisé et la notion de parcours de l'usager est confrontée à la complexité, à l'évolution du profil des publics accueillis (issus de structures «bas seuil», vieillissants avec des comorbidités psychiatriques ou encore rencontrant des troubles neuropsychologiques). On voit également une évolution des pratiques des professionnels et des établissements accompagnés via la prise en compte grandissante des demandes des personnes accueillies. Cependant, il n'est pas toujours simple de s'y retrouver dans les offres de soins en résidentiel, tant dans leurs modalités que dans leurs finalités.

Quelles répercussions ont ces différentes évolutions en termes de pratiques et d'organisation du cadre de soin ? Quelles actions possibles entre engagement intellectuel et éthique ? Quelles perspectives et quelles limites ?

FILS ROUGES DE LA FORMATION: Nicolas Bourguignon, référent du soin résidentiel pour la Fédération Addiction, directeur, CEID Addictions, Bordeaux.

OBJECTIFS:

- Identifier un socle commun dans les pratiques en dispositifs de soin résidentiel.
- Comprendre le parcours des personnes accompagnées.
- Appréhender les particularités pour les usagers des dispositifs du soin résidentiel.
- Identifier l'ensemble des acteurs et des dispositifs du soin résidentiel en France.
- Caractériser les plus-values du résidentiel.

DATES:

► 30 & 31 janvier

PRATIQUES CLINIQUES EN CJC AUTOUR DU PAACT

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels qui interviennent en CJC, les personnels qui sont sollicités dans la réponse d'intervention précoce et ceux du premier recours.

Né de la collaboration de Muriel Lascaux, Jean-Pierre Couteron et Olivier Phan, le manuel PAACT (Processus d'accompagnement et d'alliance pour le changement thérapeutique) s'inscrit dans le travail de relance des consultations jeunes consommateurs (CJC) initié par la direction générale de la santé et la MILDECA. Destiné en premier lieu aux professionnels qui interviennent dans les CJC mais également aux personnels qui sont sollicités dans la réponse d'intervention précoce et à ceux du premier recours, PAACT a été pensé comme un outil d'aide et d'appui autour de trois axes d'évolution dans la prise en charge des pratiques addictives chez les jeunes :

- La dimension « multidimensionnelle » de l'addiction (facteurs sociologiques, éléments cliniques, enjeux financiers, contexte culturel, pratiques éducatives, dimensions psychiques et somatiques).
- L'accompagnement, marqué par la nécessité d'une rencontre plus en amont d'une simple demande de soin.
- Les thérapies intégratives (apport motivationnel, expérientiel, systémique).

Cette formation a pour objectif de permettre l'appropriation du manuel PAACT tant sur le travail de construction d'alliance avec le jeune et ses parents que sur le travail d'accompagnement à la gestion voire à l'arrêt des consommations.

FIL ROUGE DE LA FORMATION: Muriel Lascaux, psychologue clinicienne, hôpital Marmottan, Paris.

OBJECTIFS:

- Mise en pratique des 4 étapes des reformulations dans la construction de l'alliance avec le jeune.
- Mise en pratique des 3 étapes d'aide à l'autoévaluation de la gestion de son usage.
- Sensibilisation au soutien à la parentalité.

DATES:

► 3 & 4 avril

LA PRÉVENTION TOUT AU LONG DU PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT EN CSAPA

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels et équipes exerçant en CSAPA, CJC, dans le secteur hospitalier, en contexte associatif. Pas d'autres prérequis en termes de formation ou de diplôme.

La prévention des addictions désigne l'ensemble des interventions et des mesures individuelles et collectives qui ont pour but de réduire les usages à risques, ou nocifs afin d'augmenter le pouvoir d'agir des personnes sur leurs choix. Le terme de réduction des risques et des dommages (RdRD) désigne les interventions visant principalement à agir sur les circonstances ou sur les conséquences délétères (sanitaires, psychologiques et sociales) de cette conduite afin d'améliorer la qualité de vie des personnes. Toutefois les frontières entre prévention et réduction des risques et leur articulation avec les soins ne sont pas toujours claires ni partagées. Les accompagnements en prévention, en RdRD et en soin ne sont pas toujours différenciables. Néanmoins ces stratégies doivent se combiner dans un continuum d'interventions. Les actions de prévention en CSAPA sont d'autant plus efficaces quand elles répondent à des missions explicites, articulées avec les missions de soin dans le projet d'établissement reposent sur des valeurs et des principes d'intervention connus et partagés par l'ensemble de l'équipe, mais aussi reposent sur des fondements scientifiques et recourent à des approches et à des outils validés, sont délivrées par des intervenants formés, dont les connaissances et les compétences sont régulièrement actualisées et s'adaptent au contexte de vie, aux besoins et aux attentes des personnes et des groupes concernés et les associent à la construction et l'évaluation de l'accompagnement/de l'intervention. La mise en œuvre de ces conditions d'efficacité implique un certain nombre de préalables au déploiement des actions et notamment l'identification des besoins des publics, l'élaboration d'une stratégie et d'un cadre d'intervention fondés sur les données probantes et l'identification et l'inscription dans les réseaux d'acteurs territoriaux.

FILS ROUGES DE LA FORMATION: Corinne Defrance, coordonnatrice de programmes, Oppelia & Aude Stehelin, psychologue, Le Trait d'union, Boulogne-Billancourt.

OBJECTIFS: Articuler les missions de prévention aux missions de RDR et de soins dans les CSAPA

- Définir les objectifs de la prévention, ses principes et ses valeurs.
- Situer la prévention dans l'articulation avec la RDR et le soin.
- Identifier les acteurs à mobiliser et les actions à organiser.
- Ajuster les réponses en fonction des besoins des publics et des différents contextes d'intervention professionnel, carcéral, scolaire, familial...
- Découvrir des programmes de prévention, des approches et des méthodes.
- Expérimenter des techniques et des outils de prévention.

2

DES PUBLICS ET LEURS BESOINS SPECIFIQUES

DATES:

► Du 6 au 9 mars

FEMMES ET ADDICTIONS: HISTOIRE(S) DE GENRE OU LES FEMMES DANS TOUS LEURS « ÉTATS »

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteur de l'addictologie.

En matière d'addiction, les femmes sont-elles des hommes comme les autres ?

Des femmes sont régulièrement reçues en consultation dans des dispositifs spécialisés en addictologie. On constate néanmoins qu'elles sont moins nombreuses que les hommes. Même si les données épidémiologiques montrent qu'elles sont effectivement moins nombreuses à consommer la plupart des produits, les différences de prévalence ne suffisent pas à expliquer complètement cet écart. De plus, les équipes s'interrogent sur la nécessité d'adapter leur accompagnement à d'éventuelles problématiques spécifiques. Existe-t-il des spécificités de l'addiction au féminin ? Faut-il les prendre en compte dans les structures et si oui, comment ?

Cette formation vise à penser l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge des femmes dans les structures (représentations sociales, produits, contextes de précarité, psychotraumatismes, grossesse et maternité...). Il s'agira de distinguer les vraies questions des faux problèmes au travers d'interventions sur l'épidémiologie, la question du genre, des approches cliniques et des expériences et pratiques de terrain. Cette formation favorise également les échanges entre les participants et sera l'occasion de partager des outils, des repères et des expériences.

FIL ROUGE DE LA FORMATION: Marie-Alice Robert, administratrice de la Fédération Addiction, médecin addictologue, les Apsyades, Nantes.

OBJECTIFS:

- Identifier les spécificités de l'addiction chez les femmes.
- Questionner les représentations des professionnels sur les notions de genre dans l'accompagnement en addictologie.
- Maîtriser les dispositifs spécifiques aux femmes dans l'offre de soins.
- Maîtriser les leviers permettant d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des femmes en situation d'addiction.

DATES:

► Du 13 au 15 mars

PARENTS ET ENFANTS DANS DES CONTEXTES D'ADDICTION

Les enfants sont-ils « invisibles » dans ce contexte ?

Parmi les femmes et les hommes accueillis dans les services spécialisés en addictologie, certains sont parents ou futurs parents. Les professionnels de ces services sont alors confrontés à des problématiques qui s'ajoutent à leurs « missions premières », et qui renvoient chacun à ses pratiques, ses représentations et ses limites : les consommations de substances psychoactives dans la vie quotidienne en présence des enfants, le comportement des parents souvent en marge, la place de l'enfant, les modalités de parentalité, les relations familiales, les projets de vie et le devenir des enfants.

Comment réfléchir et articuler cette dimension de la parentalité tout en préservant au mieux l'intérêt de l'enfant et celui de chaque parent ainsi que la relation parent-enfant ? Quels sont les types d'aides et de prises en charge possibles, de travail en réseau, d'accueil spécifique ? Comment conjuguer protection de l'enfance et soutien des adultes ? Quels partenariats ? Quelles alternatives au placement judiciaire ? Est-il possible d'accompagner un groupe familial à plusieurs professionnels sans que ne soit trahie la relation de confiance avec l'utilisateur ?

Cette formation vise à échanger sur la question de la parentalité dans un contexte d'addiction et à aborder celle du partenariat. Elle apportera des connaissances cliniques, des expériences de terrain et une réflexion sur les représentations sociales.

FIL ROUGE DE LA FORMATION: Bientôt précisé.

OBJECTIFS:

- Identifier les caractéristiques de la prise en charge des parents en situation d'addiction.
- Illustrer les principes d'accompagnement par des dispositifs existants.
- Maîtriser les liens entre les partenaires du secteur de l'addictologie et de la périnatalité.

DATES:

► Du 22 au 25 mai

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Professionnels étant amenés à accompagner des personnes présentant des troubles psychiatriques et des pratiques addictives. Médecins, infirmiers, éducateurs, psychologues, travailleurs sociaux, animateurs ou tout autre intervenant travaillant dans le domaine médicosocial ou le sanitaire.

ADDICTIONS ET TROUBLES PSYCHIATRIQUES : REPÉRER ET ACCOMPAGNER LES PATHOLOGIES DUELLES

Les difficultés de repérage et de prise en charge des publics rencontrant à la fois des troubles psychiatriques et des problématiques addictives ne permettent pas toujours de les accompagner au mieux, du fait notamment de logiques de filières. La prise en compte des pathologies duelles est souvent cloisonnée entre le secteur de l'addictologie et celui de la psychiatrie, les professionnels de chaque champ ayant tendance à se concentrer sur la pathologie de leur domaine et à négliger de repérer ou de traiter celle « hors champ ». Pourtant les intrications sont fréquentes et nombreuses. Les troubles dépressifs et anxieux, mais aussi les troubles délirants sont souvent présents chez les usagers de drogues et autres addicts, tout comme les antécédents de psychotraumatismes et les troubles de la personnalité. Ces intrications aggravent le pronostic, rendant plus difficile l'accompagnement et les soins et contribuent souvent aux ruptures de parcours, à certains passages à l'acte et à la précarité des usagers.

Comment se repérer avec ces patients dans des situations souvent confuses et aux parcours chaotiques ? Comment penser un accompagnement qui prenne en compte cette clinique spécifique des pathologies addictives et psychiatriques ? Quels exemples de dispositifs de soins et d'accompagnement sont pertinents dans ce domaine ? Cette formation s'inscrit dans une nécessité de mieux accompagner ces situations complexes, en favorisant la transversalité entre les dispositifs addictologiques et de santé mentale et en privilégiant les approches par le rétablissement et la réduction des risques.

FIL ROUGE DE LA FORMATION: Mario Blaise, administrateur de la Fédération Addiction, psychiatre, chef de service, hôpital Marmottan, Paris.

OBJECTIFS:

- Repérer et identifier l'impact de la co-occurrence de troubles addictifs et psychiatriques.
- Penser l'accompagnement des personnes accueillies par les professionnels au regard de la clinique spécifique à la co-occurrence.
- Promouvoir et accompagner la création des liens de coopération possibles entre secteur addictologique et psychiatrique (partenariat, primo-orientation, etc.).
- Valoriser et développer les plus-values d'une prise en charge intégrée.
- Identifier les dispositifs existant dans la prise en charge de ce public aux besoins spécifiques.
- Permettre aux personnes accompagnées d'être actrices au travers du développement du pouvoir d'agir et du rétablissement.

DATES:

► Du 9 au 11 octobre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels des CSAPA, du « monde du travail » souhaitant réfléchir à la place des usages de SPA au travail et/ou ceux sollicités pour développer des actions de prévention au travail.

LE MILIEU DU TRAVAIL ET LES USAGES DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES : COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

L'usage de substances psychoactives (SPA) en milieu professionnel devient une préoccupation prégnante dans notre société, au niveau gouvernemental, dans le monde du travail (employeurs, salariés, syndicats) et pour les soignants, de plus en plus souvent appelés à intervenir dans cet environnement professionnel. Différents types d'usages existent : une consommation occasionnelle, le plus souvent conviviale, une consommation répétitive collective, un usage occasionnel pour tenir au travail, une consommation individuelle en lien avec une relation difficile voire pathologique avec un ou plusieurs produits.

Cette formation a pour objectif de mieux comprendre le contexte d'usage de SPA et les pratiques addictives en milieu de travail. Elle permettra aux participants de réfléchir à la prise en compte de l'activité « travail » dans les actions de prévention, la législation, le rôle des différents acteurs. Elle abordera les possibilités d'intervention tant sur le plan collectif qu'individuel, et la place des CSAPA et des différents acteurs dans les actions de prévention en milieu de travail.

FIL ROUGE DE LA FORMATION: Pascale Page, médecin, CSAPA Les Apsyades, Nantes.

OBJECTIFS:

- Évaluer les multiples interrelations entre travail et usages de substances psychoactives pour prévenir les mésusages.
- Adopter une approche collective de la prévention des usages de substances psychoactives en milieu professionnel.
- Positionner les professionnels de CSAPA dans la démarche de prévention des addictions en milieu professionnel.

DATES:

► Du 27 au 29 novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les binômes référents addictions sans substance des CSAPA, les professionnels de l'addictologie accompagnant des personnes en présentant des comportements d'addictions sans substance.

ADDICTIONS SANS SUBSTANCE : REPÉRAGE ET ACCOMPAGNEMENT

La notion d'addiction sans substance, ou comportementale, s'est diffusée dans notre secteur d'intervention à partir du XXI^e siècle en accord avec l'extension du champ des addictions et le développement des CSAPA. Sous ce terme, d'« addictions sans substance » se trouve regroupés différents comportements : de l'alimentation au travail en passant par le sexe et les jeux, se sont finalement quasiment tous les aspects de l'existence qui peuvent être concernés par la problématique addictive ou analyser par ce prisme particulier qu'est celui de l'addiction. Ce sont principalement pour des comportements en lien avec les jeux et particulièrement les jeux d'argent et de hasard, que les soignants et intervenants des CSAPA ont développé un accueil spécifique, notamment avec la mise en place des binômes de professionnels (AS/psycho) dédiés à ces problématiques.

Mais ce sont les « écrans », comme source de nouveaux comportements et pratiques notamment addictives, qui soulèvent de nombreuses questions ; on parle depuis quelques années de cyberdépendance, cyberaddictions. Ces notions renvoient à l'idée qu'Internet et ses caractéristiques, constituent, pour certaines conduites, une forme de catalyseur, potentialisant des comportements addictifs existants par ailleurs. La plus décrite et polémique, la plus médiatique est l'addiction aux jeux vidéo pour laquelle, l'existence d'un trouble addictif a été reconnu par l'OMS en 2018.

En termes de demande, néanmoins, les joueurs de jeux vidéo ont toujours représentés une très faible portion de notre public. En matière de problématique liées aux écrans, les pratiques sexuelles font l'objet de demandes croissantes et nécessitent, là encore, de partager des repères nécessaires pour accueillir ces publics. L'objectif de cette sera donc d'élaborer ensemble et à partir des connaissances et expériences de chacun, des repères pratiques, cliniques permettant d'ajuster l'accompagnement de ces personnes.

FIL ROUGE DE LA FORMATION: Elisabeth Rossé, psychologue clinicienne, association Clémence-Isaure, Toulouse.

OBJECTIFS :

- Identifier les particularités des addictions sans substance.
- Maîtriser différentes typologies d'addiction comportementale : jeux de hasard et d'argent, jeux vidéo, pornographie, réseaux sociaux, etc.
- Construire sa connaissance du phénomène pour accompagner l'entourage des personnes concernées.
- Connaître les leviers d'accompagnement des personnes concernées par les addictions sans substances.
- Développer des repères d'intervention en fonction du mode d'exercice.

DATES:

► Du 15 au 17 novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteur de l'addictologie, les professionnels de la justice.

SOINS OBLIGÉS EN ADDICTOLOGIE

Les personnes présentant des conduites addictives problématiques sont confrontées à des enjeux situés à l'intersection du soin et de la sanction. Bien qu'amenés à coopérer dans le cadre des soins obligés, les professionnels de la santé et ceux de la justice s'inscrivent dans des logiques d'interventions différentes. Leurs objectifs, leurs pratiques, leurs contraintes et obligations respectifs peuvent paraître éloignés voire contradictoires. Ces éléments constituent souvent un frein à une collaboration optimale pourtant essentielle pour accompagner les personnes placées sous-main de Justice.

À l'heure où le dispositif judiciaire évolue, il semble opportun de tenter de définir les cadres d'intervention des uns et des autres et d'organiser les bases d'un travail partenarial. Comment faire coïncider la logique judiciaire dont la mission est de protéger la société, garantir le vivre-ensemble, lutter contre la récidive, avec la logique soignante basée sur le volontariat, l'adaptation au rythme de l'utilisateur ? Comment saisir l'opportunité de la « rencontre obligée » pour permettre à l'utilisateur de s'approprier la démarche, de trouver un intérêt à l'écoute et à l'accompagnement qui lui sont proposés et ce faisant, de dépasser la pression de la contrainte ? Comment les professionnels du secteur médico-social et sanitaire travaillent-ils la réalité du soin sous contrainte ? Comment ceux de la justice peuvent-ils articuler sanction, soin et insertion ? Quelles en sont les conséquences et les modifications sur les accompagnements et les prises en charge ?

FIL ROUGE DE LA FORMATION: Denis Jouteau, délégué régional adjoint Île-de-France de la Fédération Addiction, directeur, association ressources, Juvisy-sur-Orge.

OBJECTIFS:

- Comprendre le fonctionnement du système judiciaire vis-à-vis de la problématique des addictions.
- Identifier les différents acteurs impliqués dans les mesures de soins obligés.
- Favoriser la mise en place d'une dynamique de coopération entre les acteurs de la justice et du champ de l'addictologie.

3 DES APPROCHES THERAPEUTIQUES

En partenariat avec



DATES:
2 modules soit 4 jours
► 30 & 31 mars

► 11 & 12 mai

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels des CAARUD et des CSAPA, les professionnels du secteur sanitaire qui souhaitent acquérir les connaissances de base pour développer des actions de RDR Alcool.

ALCOOL : INTERVENIR AUTREMENT

L'offre de soins et d'accompagnement à destination des personnes en difficulté avec leurs usages d'alcool s'est construite sur une ambiguïté tant sociale que bio médicale. Cette ambiguïté contribue à mettre en difficulté d'abord les personnes usagères mais aussi les professionnels qui peuvent constater au quotidien les limites non seulement des propositions d'aide et de soin mais également des discours, diagnostics et outils qui ne disent pas grand-chose des singularités propres à chaque manière de boire. Or, la prise en compte de cette singularité ouvre le champ des possibles : construire avec la personne une proposition qui s'ajuste à ses aspirations et à ses contraintes, jouer pleinement son rôle d'accompagnant en faisant avec ce qu'elle est et consomme plutôt qu'en faisant malgré ou en faisant sans. La RDR Alcool (RdRA) permet d'outiller chacun, depuis sa place de soignant, de travailleur social, de proche, de pair etc. afin que se construise une proposition efficiente, en accord avec les choix et projets de vie des personnes concernées. Ceci non plus afin de prescrire ou de convaincre mais bien de les aider à faire un choix éclairé qui restera le leur sans mettre en cause le maintien du soin et de l'accompagnement dont elles peuvent avoir besoin.

Comment observer autrement la réalité alcool ? Comment aborder cette réalité pour ouvrir de nouvelles pistes d'accompagnement ? À quels besoins non-satisfaits permet de répondre l'approche RDRA ? Comment élaborer des propositions d'accompagnement innovantes et efficaces ? Quelles expériences existent ? Quelles méthodes d'interventions, avec quels objectifs ?

FILS ROUGES DE LA FORMATION: Lilian Babé, administrateur de la Fédération Addiction, directeur de Oppelia-Passerelle 39, Lons-le-Saunier, coordonnateur national de Modus Bibendi ; Matthieu Fieulaine, créateur et coordonnateur de Modus Bibendi.

OBJECTIFS:

- Identifier les besoins, réalités dans lesquels s'inscrit la RDRA.
- Faire un état de lieux des actions existantes.
- Se positionner dans une démarche innovante et efficiente.
- Construire et mettre en place des méthodes d'intervention en RDRA.

DATES:

► Du 2 au 4 octobre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteur de l'addictologie.

PSYCHO-TRAUMATISMES ET ADDICTIONS

Les professionnels se retrouvent fréquemment confrontés au récit d'événements traumatiques, uniques ou répétés, anciens ou récents, dans la biographie de leurs patients « addicts ».

L'état de stress post-traumatique conduit, dans un nombre très important de cas, au développement de conduites addictives avec ou sans substance.

Au cours de ces deux journées, nous nous proposerons d'apporter certains éclairages sur les liens entre psycho-traumatismes et addictions, de sensibiliser au repérage et au traitement combinés de ces problématiques ainsi qu'à la prévention du développement d'addictions chez des personnes ayant subi des psycho-traumatismes.

Cette formation alterne des temps d'apports de connaissances et de compétences avec des temps d'analyse de pratiques à partir de cas cliniques mais aussi d'outils de stabilisations et de psycho-éducation.

Elle s'adresse aux professionnels des secteurs médico-social, sanitaire et de la ville.

FIL ROUGE DE LA FORMATION: Naïra Meliava, psychologue formée EMDR et brainspotting, Oppelia, Paris

OBJECTIFS:

- Maîtriser l'éthologie, la symptomatologie et les facteurs des psychotraumatismes.
- Faire le lien entre conduites addictives et psychotraumatismes.
- Planifier une démarche d'accompagnement en s'appuyant sur l'évaluation, le repérage, etc.
- Utiliser les outils du champ de la psychoéducation.

DATES:

► Du 8 au 10 novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteur de l'addictologie ayant des notions de base des concepts psychanalytiques.

ÉCLAIRAGES DE LA PSYCHANALYSE DANS LA PRISE EN CHARGE DES ADDICTIONS

L'accompagnement quotidien des sujets en butte aux addictions se confronte fréquemment aux répétitions de conduites qui ne peuvent « se comprendre » si on exclut la notion de fonctionnement inconscient. L'éclairage psychanalytique permet d'appréhender cette notion ainsi que ses conséquences dans le parcours des personnes qui sollicitent notre aide. Sauf à voir se poursuivre et s'amplifier les répétitions et les échecs, il est important de tenir compte de ce qui échappe au sujet (et par là même au soignant). Si l'éclairage psychanalytique n'a pas à être exclusif et doit même être complémentaire d'autres approches, il reste, néanmoins, extrêmement précieux pour mieux appréhender, voire comprendre les parcours des personnes « addictes » (toxicomanes, alcooliques...), ainsi que les pratiques thérapeutiques et /ou d'accompagnement qui s'y réfèrent.

FILS ROUGES DE LA FORMATION: Martine Lacoste, vice-présidente et déléguée régionale Occitanie de la Fédération Addiction, directrice de l'association Clémence-Isaure, Toulouse

OBJECTIFS:

- Définir les concepts opérants, tels que le transfert ou le manque, dans le champ des addictions.
- Réfléchir et échanger à partir de situations cliniques issues de la pratique.
- Identifier des évolutions dans les pratiques au sein de sa structure.

DATES:

► Du 4 au 6 décembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteur de l'addictologie, incluant les médiateurs de santé pairs.

PARTICIPATION DES USAGERS : DE L'IMPLICATION À LA COOPÉRATION

Il existe un riche panel de pratiques mises en oeuvre dans certaines structures permettant l'implication des usagers dans leur parcours de soins, dans leur structure d'accompagnement, mais aussi auprès de leurs pairs et dans la société.

Le constat a été fait à plusieurs reprises qu'un changement de culture professionnelle était nécessaire pour que l'implication et la coopération des personnes accompagnées se développent dans le secteur addictologique. Il existe en effet un besoin spécifique de formation des professionnels sur le pouvoir d'agir, l'équilibre entre savoir expérientiel et savoir professionnel et la pair aidance.

L'intégration de médiateurs de santé pairs dans les équipes impulse ce changement et participe grandement au rétablissement des personnes accompagnées pour des problématiques addictives, et à l'intégration du savoir expérientiel des usagers dans leur parcours de soins.

C'est un des leviers particulièrement intéressant, que nous avons identifié au cours de notre démarche de terrain. Cependant, certaines difficultés subsistent quant à l'intégration des médiateurs de santé pairs au sein d'une équipe et dans le parcours de soins du pair.

FILS ROUGES DE LA FORMATION: Alain Morel, administrateur de la Fédération Addiction, psychiatre et addictologue, directeur général, Oppelia et Nicolas Chottin, doctorant-entrepreneur en sciences de l'éducation et de la formation - médiateur de santé pair.

OBJECTIFS:

- Définir savoirs expérientiels des usagers et l'articulation avec les savoirs professionnels.
- Analyser les représentations (positives ou négatives) des professionnels et usagers en addictologie.
- Identifier les ressources expérientielles des professionnels et des usagers pour les intégrer dans l'accompagnement.
- Identifier et comprendre les différents ressorts de participation des usagers dans les structures en addictologie.
- Mettre en oeuvre des outils d'aide à la participation des usagers.
- Identifier et valoriser les droits des usagers.

4 DES OUTILS D'AIDE A L'ACCOMPAGNEMENT

En partenariat avec



DATES:

► Du 8 au 10 mars

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du champ de l'addictologie et les acteurs de premier recours.

INTÉRÊTS DE LA VAPE DANS L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PROFESSIONNELS EN ADDICTOLOGIE

La vape, anciennement appelée e-cigarette, est apparue massivement sur le marché français depuis une dizaine d'années environ. Elle est arrivée dans le débat public par le secteur commercial. Mais elle s'est surtout répandue dans les moeurs par les utilisateurs eux-mêmes qui y ont vu un outil particulièrement intéressant pour les aider à réduire ou arrêter leur consommation de tabac fumé.

Aujourd'hui encore, la vape fait l'objet de nombreuses controverses, mises en doutes et fantasmes. Elle s'est néanmoins imposée comme un outil de Réduction des Risques particulièrement intéressant. L'appropriation de la vape par les professionnels du secteur médico-social, sanitaire ou social s'est faite plutôt tardivement et est encore parfois hésitante: Quel est l'intérêt pour ces acteurs de se saisir de cet outil ? Quelle est la complémentarité de la vape par rapport aux traitements de substitution nicotiques ? Quelle est la place du professionnel vis-à-vis des utilisateurs et des détaillants commerciaux ? Quelle légitimité aurait-il à s'en saisir ?

Cette formation a pour objet de vous permettre de mieux appréhender l'outil: comprendre son fonctionnement, ses caractéristiques techniques, son utilisation et ses effets. Mais elle propose également de vous fournir des éléments méthodologiques qui vous permettront d'initier et/ou développer un « accompagnement vape », le plus adapté à vos publics, votre contexte et vos attentes.

FILS ROUGES DE LA FORMATION: David Saint-Vincent, psychologue, coordinateur formation, développement & recherche en addictologie, CHU Rouen et Xavier Guyou, président de La Vape du cœur.

OBJECTIFS:

- S'approprier l'outil qu'est la vape sur le plan pratique et technique.
- Concevoir une méthodologie d'intervention incluant la vape.
- Valoriser la plus-value de la vape dans une démarche globale d'accompagnement et de Réduction des Risques.
- Identifier les spécificités d'utilisation de la vape pour les publics accueillis.

DATES:

► 27 & 28 mars

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

La formation s'adresse à tout professionnel - de santé ou non (médecins, psychologue, éducateur spécialisé, etc.) - exerçant au sein d'une structure spécialisée en addictologie et ayant un minimum d'expérience dans le suivi de personnes avec des problématiques addictives.

Les expérimentations ont démontré l'intérêt:

- d'avoir suivi une formation liée à l'entretien motivationnel au préalable
- que plusieurs professionnels de la même structure soient formés au programme.

FORMATION AU PROGRAMME MESCHOIX

Après de nombreuses années à travailler dans le cadre de projets développées avec des structures du réseau de la fédération addiction, nous ouvrons à tous les acteurs spécialisés en addictologie pour mettre en place le programme MesChoix. Cette formation permet de poursuivre le déploiement de la gamme Meschoix au sein du secteur spécialisé en addictologie où le programme répond à une demande d'outillage de la part des professionnels. Le programme Meschoix permet en effet aux professionnels de structurer la prise en charge, d'enrichir leur palette de supports d'entretien et de diversifier les stratégies qu'ils proposent. Les outils liés au programme seront également fournis aux personnes inscrites.

FIL ROUGE DE LA FORMATION: Françoise Etchebar, administratrice à la Fédération Addiction, médecin généraliste, Béarn Addiction, CEID-Addiction, Pau.

OBJECTIFS:

- Maîtriser les concepts et connaissances de base liés aux substances/pratiques concernées par le programme.
- Connaître les composantes théoriques fondatrices du programme (théorie de l'apprentissage social, prévention structurée de la rechute, théorie de l'auto-détermination, stades de changement, entretien motivationnel, approche humaniste des émotions et des besoins).
- Connaître les outils liés au programme : guides et carnet personnels.
- Appuyer la mise en œuvre du programme au sein de sa structure.
- Réaliser un entretien type du programme Meschoix.
- Mettre en œuvre les 6 phases du programme.

En partenariat avec



DATES:

► Du 20 au 22 mars

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteur de l'addictologie.

ACCOMPAGNEMENT ET ÉDUCATION AUX RISQUES LIÉS À L'INJECTION (AERLI)

La politique française de réduction des risques (RdR) liés à l'usage de drogues a contribué très largement à réduire l'épidémie de VIH chez les consommateurs de produits psychoactifs par voie intraveineuse. Cependant, l'épidémie du virus de l'hépatite C (VHC) et les complications veineuses liées à l'injection demeurent un problème important en terme de santé publique au sein même de cette population. Le projet de la recherche-action « accompagnement et éducation aux risques liés à l'injection » (ANRS-AERLI 2009-2013), a mis en évidence un bénéfice significatif des sessions d'éducation : une diminution des pratiques à risque de transmission du VHC et une diminution des complications au site d'injection. AERLI vient ainsi compléter la palette d'outils déjà développés dans les structures.

Cette formation s'inscrit dans la dynamique des travaux initiés par la Fédération Addiction et ses adhérents sur les questions d'accompagnement à la consommation. Lors de cette formation, menée en partenariat avec AIDES, nous fractionnerons et détaillerons les différentes étapes d'une action proposant de l'AERLI. L'objectif est d'adapter sa posture d'accompagnateur et de repérer les éléments qui garantissent la qualité et la sécurité nécessaires à la réalisation d'une action d'AERLI.

FIL ROUGE DE LA FORMATION: Abdou Ndiaye, directrice adjointe de l'association Charonne, Paris.

OBJECTIFS:

- Identifier ses représentations et les éléments de posture du rôle d'intervenant dans les actions AERLI.
- Connaître les produits, leurs effets, leurs utilisations et les risques associés.
- Comprendre le rôle des différents temps de l'accompagnement des personnes avec AERLI.
- Connaître le cadre d'intervention et les publics concernés par le dispositif AERLI.
- Connaître les composantes qui garantissent la qualité d'action AERLI.

En partenariat avec



DATES:

► 23 & 24 mars

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels engagés dans la prise en charge de patients avec troubles de l'usage de substances psycho-actives.

BEARNI, OUTIL DE DÉPISTAGE DES TROUBLES NEUROPSYCHOLOGIQUES LIÉS À L'USAGE DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

Les troubles neuropsychologiques classiquement rencontrés sont des troubles exécutifs, des troubles de mémoire épisodiques et de la mémoire de travail, des difficultés de traitement des informations visuo-spatiales, une perturbation de l'équilibre...

BEARNI a été conçu pour permettre un dépistage rapide de ces troubles par des cliniciens non spécialisés en neuropsychologie. Sa passation nécessite peu de matériel (un chronomètre et un crayon) et dure entre 20 et 30 minutes. Elle permettra aux participants d'acquérir ou de mettre à jour les connaissances sur la sémiologie des troubles neuropsychologiques des patients alcool-dépendants ; de savoir dépister les troubles neuropsychologiques chez les patients dépendants ; d'envisager leurs conséquences sur le bénéfice des prises en charge standard ; d'identifier des adaptations possibles du parcours de soin.

FIL ROUGE DE LA FORMATION: Hélène Beaunieux, professeur des universités en neuropsychologie, université de Caen-Normandie, Caen.

OBJECTIFS:

- Acquérir ou mettre à jour les connaissances sur la sémiologie des troubles neuropsychologiques des patients alcool-dépendants.
- Dépister les troubles neuropsychologiques chez les patients dépendants.
- Envisager leurs conséquences sur le bénéfice des prises en charge standard.
- Identifier des adaptations possibles du parcours de soin.

En partenariat avec



FORMATION AUX TESTS RAPIDES D'ORIENTATION DIAGNOSTIQUE (TROD) VIH-VHC-VHB

Les hépatites sont une préoccupation majeure de santé publique, tout particulièrement chez les personnes consommatrices de substances psychoactives. Depuis quelques années, la prise en charge des hépatites virales C connaît une véritable révolution. Le développement récent de traitements, courts et sans effets indésirables, ouvre de nouvelles perspectives en réponse à l'épidémie.

DATES:

► Du 5 au 7 avril

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteur de l'addictologie, les acteurs de premier recours.

L'amélioration du dépistage et de l'accès aux soins est une priorité, en particulier auprès des usagers injecteurs. Dans cette perspective, la mise en place des TROD VHC et VHB doit être accélérée. En effet, ils présentent des avantages certains et reconnus en termes sanitaires et d'accès aux soins. De plus, ils ne nécessitent pas de plateau technique ce qui permet d'aller au-devant des usagers, en particulier les plus éloignés des dispositifs de soins (squats, festivals, milieu rural...). Enfin, la mise en oeuvre des TROD VIH, VHB, VHC favorise la transdisciplinarité des acteurs. Techniquement simples d'utilisation, leur appropriation nécessite, au préalable, une formation des professionnels chargés de les réaliser ainsi qu'une sensibilisation de l'ensemble des équipes en lien avec les usagers.

Dans la continuité de ses travaux sur ce thème, et en cohérence avec son engagement national et européen sur les hépatites, la Fédération Addiction a souhaité proposer cette formation afin d'aider les professionnels à s'emparer de ce nouvel outil, dans les meilleures conditions possibles.

FIL ROUGE DE LA FORMATION: **Brigitte Reiller**, administratrice et déléguée régionale Nouvelle-Aquitaine de la Fédération Addiction, directrice du CAARUD Planterose, CEID Addictions, Bordeaux.

OBJECTIFS:

- Actualiser ses connaissances sur les principaux modes de contamination et les traitements actuels du VIH et des hépatites.
- Appréhender la place du dépistage dans les actions de RDR et d'accès aux soins.
- Connaître le cadre d'utilisation et savoir utiliser les TROD.
- Connaître les principes et les fondements du counselling.
- Apprendre à réaliser des entretiens pré et post test.

En partenariat avec



PARLER SEXUALITÉ DANS UNE ACTION DE RÉDUCTION DES RISQUES

La stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030 élaborée par la direction générale de la santé, prévoit un renforcement de la formation en santé sexuelle des professionnels de santé, en particulier les professionnels de premier recours (médecins généralistes, pharmaciens, sages-femmes, infirmiers...), et des professionnels des secteurs médico-social et social.

DATES:

► 12 & 13 octobre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteur de l'addictologie exerçant des activités en lien avec les actions de RDR. Faire partie du public ciblé identifié. Pas d'autres prérequis en termes de formation ou de diplôme

Cette nouvelle formation proposée et animée par nos partenaires formateurs-rices de AIDES vise à permettre aux professionnels sanitaires et sociaux des CSAPA et CAARUD de disposer d'un socle commun de connaissances sur la santé sexuelle et reproductive. La formation permet également d'apprendre à communiquer de façon efficace, avec empathie et sans jugement sur les sujets liés à la sexualité grâce notamment à la technique d'entretien appelée « communication brève relative à la sexualité ».

La pratique du chemsex oblige les professionnels de l'addictologie à s'intéresser plus encore à la problématique de la santé sexuelle, en l'abordant avec le moins d'appréhension possible, dans le but d'améliorer la communication, d'adapter nos accueils et discours ainsi que la prise en charge des usagers et leur orientation.

FIL ROUGE DE LA FORMATION: **Yan Fournet**, responsable, service formation externe, AIDES.

OBJECTIFS:

- Maîtriser les bases de la santé sexuelle et reproductive.
- Connaître les pratiques sexuelles et les notions d'anatomie mâle et femelle.
- Mobiliser des outils de RDR, de contraception, de la communication brève autour de la sexualité (CBS).
- Mener des entretiens autour des sexualités.

En partenariat avec



DATES:

► 6 & 7 novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Professionnels et bénévoles impliqués ou souhaitant s'impliquer dans des dispositifs d'analyse de drogues, quelle que soit la technique d'analyse concernée.

MENER UN ENTRETIEN DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF GLOBAL D'ANALYSE DE DROGUES

Tout marché noir pose immédiatement le problème de l'adultération des produits et de son contrôle. Les personnes consommatrices de substances illicites ne savent pas dans quelle proportion se trouve la substance recherchée (si tant est qu'elle soit présente) ou quels produits adultérant ont été employés aux différents niveaux du circuit de fabrication, de commercialisation et de distribution. La qualité des produits consommés reste une préoccupation fréquente des consommateurs de drogues. Elle s'inscrit dans une démarche de connaissance des produits et de leurs effets en vue de limiter les risques associés à leur usage. Les informations relatives aux produits psychoactifs et à leurs adultérants sont principalement issues d'expériences personnelles ou véhiculées par les pairs. Elles constituent un savoir expérientiel et individualisé mais peuvent aussi relever parfois de croyances. Proposer de l'analyse de drogues dans un but de RdR permet d'écouter ces savoirs collectifs ou individuels et de les confronter aux informations médicales et scientifiques.

Depuis 2021, le réseau « Analyse ton prod' » a succédé au réseau XBT, qui était porté par Médecins du Monde. Il est animé par la Fédération Addiction et regroupe des associations (CSAPA, CAARUD, associations et collectifs intervenant en milieux festifs, associations d'auto-support, associations de santé communautaire) qui font de l'analyse de drogues ou souhaitent en proposer. La formation des intervenants à l'entretien de collecte et de rendu de résultats est un préalable indispensable à la mise en place de cette mission de RdR.

FILS ROUGES DE LA FORMATION: **Grégory Pfau**, pharmacien, Opelvia Charonne, Paris

OBJECTIFS:

- Mener un entretien éducatif personnalisé de collecte de produits et de restitution d'un résultat.
- Collecter des produits.
- Maîtriser le vocabulaire et les définitions des termes relatifs à la composition d'un produit (définitions de « drogue », « produit de coupe », « adultérant », etc.).
- Savoir identifier les ressources locales permettant de connaître les grandes tendances du marché des drogues sur son territoire d'intervention.
- Décrire les différents dispositifs d'analyse de drogues existant en France et leur articulation (Veille et réduction des risques).
- Connaître les risques juridiques propres au dispositif d'analyse de drogues.
- Compléter les recueils de données du dispositif (formulaire d'entretien et d'évaluation), gestion de la base de données.

DATES:

► Du 20 au 22 novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du champ de l'addictologie, les acteurs institutionnels travaillant sur les produits et outils de réduction des risques, les acteurs de premier recours.

LES PRODUITS PSYCHOACTIFS ET LES OUTILS DE RÉDUCTION DES RISQUES

Connaître les produits psychoactifs, leurs effets, leurs risques, les outils et les manières de les consommer est au cœur des stratégies de réduction des risques. Cela permet aux professionnels de modifier leurs représentations et de faciliter la rencontre avec les consommateurs. Plus que de simples accessoires pour limiter les risques sanitaires, les outils de réduction des risques sont aussi un moyen d'entrer en contact avec les usagers, et peuvent constituer une passerelle vers le soin.

Illustrée par des témoignages d'usagers, cette formation propose d'apporter une meilleure connaissance sur les différentes substances psychoactives (dont les médicaments et les nouveaux produits de synthèse) et les outils, mais aussi de s'intéresser au contexte de la consommation (travail sur les représentations, savoir expérientiel et médical...).

FIL ROUGE DE LA FORMATION: **Brigitte Reiller**, administratrice et déléguée régionale Nouvelle-Aquitaine de la Fédération Addiction, directrice du CAARUD Planterose, CEID Addictions, Bordeaux. et **Pierre Chappard**, président de Psychoactif.org et chef de service du CSAPA Trait d'Union, Boulogne-Billancourt.

OBJECTIFS:

- Connaître les principaux produits et leur effets sur les usagers.
- Maîtriser les outils de Réductions des Risques et le matériel à destination des usagers.
- Comprendre les concepts de réduction des risques spécifiques à certaines substances : tabac, alcool, cannabis, etc.

En partenariat avec



PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN ELSA ET LIEN AVEC LA VILLE ET LE MÉDICO-SOCIAL

À partir des années 2000, sont apparus dans le paysage de la prise en charge des addictions de nouveaux acteurs : les Équipes de Liaison et de Soins en Addictologie (circulaire 2000). Rapidement elles ont constitué un dispositif essentiel et pivot au sein des parcours de soins en addictologie.

Les associations ELSA France et la Fédération Addiction se sont associées dans une démarche participative visant à réaliser un état des lieux des pratiques professionnelles en ELSA.

C'est dans le prolongement de ces travaux que cette formation en partenariat est proposée tout autant aux professionnels des ELSA qu'à ceux du champ médico-social. Elle vise à partager un socle commun de pratiques, de modalités de fonctionnement quelle que soit l'origine d'intervention médico-sociale ou sanitaire, tout en respectant les identités professionnelles.

Une meilleure compréhension des missions, du fonctionnement, des limites et des possibilités de l'ensemble des acteurs est un facteur d'amélioration des parcours de soins.

FIL ROUGE DE LA FORMATION: Sylvie Ané, trésorière de ELSA France, infirmière coordinatrice, ELSA hôpital intercommunal, Créteil.

OBJECTIFS:

- Partager un socle commun des missions, des principes et des modalités d'interventions en ELSA.
- Accompagner les équipes dans l'évolution de leurs pratiques, en interne et en externe.
- Articuler les actions des équipes ELSA avec les dispositifs médico-sociaux et ambulatoires.
- Améliorer la connaissance du dispositif ELSA pour les professionnels du médico-social.

DATES:

► 23 & 24 novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du champ addictologie.

DATES:

► Du 27 au 29 novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteur de l'addictologie, les acteurs de premier recours.

ADDICTIONS ET RISQUES SUICIDAIRES: PRÉVENIR, REPÉRER, AGIR

La question du suicide est un sujet préoccupant en addictologie : comme pour les produits et les addictions au sens large, chacun a des représentations sur le suicide et a même pu y être confronté dans sa propre histoire. Certaines représentations peuvent orienter le regard des soignants sur cette question et faire obstacle au soutien des usagers. Les intervenants se protègent comme ils peuvent avec parfois l'existence d'une forme de déni. Avec les usagers ils n'osent pas toujours en parler de crainte, par exemple, que cela ne leur donne l'idée de passer à l'acte.

Cette formation a pour objectif, d'une part de comprendre le processus de la crise suicidaire, le lien avec les conduites addictives et les maladies psychiques. D'autre part, elle vise à développer la vigilance des professionnels et à transmettre des savoir-faire pour permettre l'accueil d'une personne en crise suicidaire, l'évaluation de l'urgence, la mise en sécurité et l'orientation.

Elle alternera apports théoriques, exercices, mises en pratique et appropriation d'outils.

FILS ROUGES DE LA FORMATION: Catherine Lebrun-Legent, formatrice en prévention de la crise suicidaire, intervenante en addictologie au CSAPA du Havre, formatrice en communication non-violente® (CNV) et Marie-Alice Robert, administratrice de la Fédération Addiction, médecin addictologue, les Apsyades, Nantes.

OBJECTIFS:

- Comprendre le processus de la crise suicidaire.
- Identifier le lien entre les conduites addictives et les troubles psychiques.
- Accueillir une personne en crise suicidaire.
- Orienter une personne en crise suicidaire pour sa mise en sécurité.

DATES:

2 sessions au choix
► 9 & 10 janvier

► 25 & 26

septembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteur de l'addictologie.

SENSIBILISATION ET PREMIÈRE APPROCHE À L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL

Depuis de nombreuses années, l'entretien motivationnel (EM) a fait ses preuves dans le champ de l'addictologie. Aujourd'hui, des programmes d'accompagnement se basent en partie sur l'EM pour accompagner les personnes présentant des problématiques addictives (cf. formation au programme MesChoix). Cette sensibilisation à l'EM vise à donner au plus grand nombre des professionnels une première approche de l'EM, elle s'adresse notamment aux professionnels qui démarrent leur parcours dans le secteur de l'addictologie.

FIL ROUGE DE LA FORMATION: Pascal Gache, médecin addictologue, formateur certifié par le MINT (réseau international des formateurs en EM), Genève, Suisse.

OBJECTIFS:

- Découvrir les attributs et concepts liés à la pratique de l'entretien motivationnel
- Connaître les 4 processus de l'entretien motivationnel
- Mener des entretiens individuels

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteur de l'addictologie.

INTÉGRER L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL DANS SES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT: PARCOURS RENFORCÉ

En complément de l'offre de formation pour sensibiliser et donner les premières bases de l'approche motivationnelle, la Fédération Addiction propose une toute nouvelle formation en lien avec son fil rouge Pascal Gache. Cette formation, limitée à une douzaine de personnes, aura pour but de former des personnes qui souhaitent renforcer ou intégrer la place de l'entretien motivationnel dans leurs pratiques d'accompagnement par une maîtrise accomplie de cette approche relationnelle. Elle se déclinera par des temps de formation en présentiel et en distanciel, des exercices pratiques à réaliser entre les sessions ainsi que de temps de supervision en distanciel avec le formateur. Ce format ambitieux sera proposé à cheval sur 2 années civiles (septembre 2023 à septembre 2024). La durée totale de la formation est de 10 jours séquencés de la manière suivante : 3 sessions présentiels de 2 jours, 3 journées de formation en visio (une journée à la fois) et 4 temps de supervision d'une heure et demie réparties entre les temps de formation. Des validations du niveau de maîtrise de l'EM par les participants seront proposées pendant le cursus de formation (sur le volontariat).

FIL ROUGE DE LA FORMATION: Pascal Gache, médecin addictologue, formateur certifié par le MINT (réseau international des formateurs en EM), Genève, Suisse.

OBJECTIFS:

- Faire alliance avec leurs interlocuteurs.trices par la pratique de l'écoute réflexive et d'autres outils de l'EM
- Augmenter la motivation au changement de leurs interlocuteurs.trices.
- Aider à organiser un plan de changement.



FORMATIONS À VENIR !

Dans le cadre d'un travail global sur le travail des professionnels en CJC, une enquête et un groupe de travail sont en cours de réalisation. Nous proposerons une nouvelle offre de formation suite à ces travaux. N'hésitez pas à vous inscrire à notre newsletter pour être informé en temps réel !

→ www.federationaddiction.fr/newsletter/

5 DES FORMATIONS SUR SITE ET / OU REGIONALES

ORGANISER UNE FORMATION SUR SITE ?

Si vous souhaitez organiser une formation du catalogue sur site, ou pour des demandes plus spécifiques, vous pouvez nous contacter directement. Toutes les formations ne sont pas déclinables sur site, certaines le sont moyennant des adaptations et d'autres pas du tout.

Si nous ne sommes pas en mesure de répondre à votre demande, nous vous orienterons vers une structure partenaire ou adhérente spécialisée.

Organiser ces formations à un niveau territorial permet la mise en lien des structures et favorise la logique de partenariat avec les acteurs de premiers recours, etc. Elles sont accessibles à tous les types de professionnels du secteur de l'addictologie et à leurs partenaires de proximité.

Si vous êtes intéressé vous pouvez nous contacter directement :

formation@federationaddiction.fr

En partenariat avec



SEXUALITÉ ET CONSOMMATION: DES RÉPONSES ADAPTÉES

La prise de produits dans certains contextes de consommation est propice à la survenue de comportements sexuels à risque. S'agissant du public jeune, les données collectées mettent en évidence que la consommation d'alcool, de cannabis et autres produits peut engendrer ce type de comportements (rapports non protégés, MST, grossesses non désirées...). Dans d'autres contextes, les prises de risques sexuels et de produits sont intriquées. Le Chemsex et le Slam, pratiques qui ont cours particulièrement au sein de la communauté gay, représentent aujourd'hui un véritable enjeu de santé publique, dont les professionnels doivent pouvoir s'emparer. L'accessibilité des nouvelles drogues de synthèse, l'hyperconnexion et la culture de l'intensité, ont concouru au développement de ces comportements parfois extrêmes, qui peuvent avoir des conséquences sanitaires et sociales dramatiques sur les populations qui les pratiquent (transmission VIH/VHC, addictions, désocialisation, troubles psychiatriques, suicide, surdose...). Il s'agit de populations majoritairement insérées, qu'il faut pouvoir repérer et accompagner, pour une meilleure prise en compte de leurs problématiques. Cette formation vise à sensibiliser les professionnels des différents secteurs à ces pratiques, à repérer les usagers en difficultés et à les accompagner pour réduire les risques sur leur santé physique et mentale.

FIL ROUGE DE LA FORMATION: Muriel Grégoire, administratrice de la Fédération Addiction, psychiatre addictologue, responsable du CSAPA la villa Floréal, Aix-en-Provence.

OBJECTIFS:

- Comprendre l'évolution des comportements et pratiques addictives au regard d'un contexte favorisant.
- Outiller pour aborder les questions de la sexualité et des usages de produit, en l'inscrivant au cœur de l'accompagnement.
- Apporter une connaissance concrète sur les pratiques de consommations qui modifient le rapport à la sexualité.
- Conduire un entretien pour aborder la sexualité, identifier les vulnérabilités et repérer les usagers en difficulté.
- Apprendre à identifier un besoin et conduire un entretien.
- Identifier un réseau d'acteurs locaux et les outils disponibles pour garantir la meilleure prise en charge.

3 jours de formation sur site

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels de CSAPA et de CAARUD, autres structures d'addictologie et de santé (CJC, CEGIDD, hôpitaux...).

TARIFS

Les inscriptions se font exclusivement en ligne : <https://portail.federationaddiction.fr/formations-nationales>

Titre de la formation	Dates	Tarifs			
		Personne physique	Personne morale	Non adhérent	Formation Continue - DPC*
1 Les fondamentaux					
Formation de base en addictologie - 3 SESSIONS	• 16 au 20 janvier • 11 au 15 septembre • 13 au 17 novembre	550 €	750 €	950 €	1250 €
Pratiques cliniques en CJC autour du PAACT	30 & 31 janvier	220 €	300 €	380 €	500 €
La prévention tout au long du parcours d'accompagnement en CSAPA	3 & 4 avril	220 €	300 €	380 €	500 €
Réduction des risques et usages de substances psychoactives: éthique, postures, pratiques	18 au 22 septembre	550 €	750 €	950 €	1250 €
Médicaments des addictions, intérêts dans l'accompagnement thérapeutique	5 & 6 octobre	220 €	300 €	380 €	500 €
Nouveaux enjeux, nouvelles pratiques, nouvelles postures: quels changements possibles en soin résidentiel ?	Dates à venir	330 €	450 €	570 €	750 €
2 Publics et besoins					
Femmes et addictions: Histoire(s) de genre ou les femmes dans tous leurs « états »	6 au 9 mars	440 €	600 €	760 €	1000 €
Parents et enfants dans des contextes d'addiction	13 au 15 mars	330 €	450 €	570 €	750 €
Psychiatrie et addiction	22 au 25 mai	330 €	450 €	570 €	750 €
Le milieu du travail et les usages de substances psychoactives: comprendre pour mieux agir	9 au 11 octobre	330 €	450 €	570 €	750 €
Soins obligés en addictologie	15 au 17 novembre	330 €	450 €	570 €	750 €
Addictions sans substance: repérage et accompagnement	27 au 29 novembre	330 €	450 €	570 €	750 €
Participation des usagers: de l'implication à la coopération	4 au 6 décembre	330 €	450 €	570 €	750 €
3 Approches thérapeutiques					
Alcool: intervenir autrement <i>En partenariat avec Modus Bibendi</i>	• 30 & 31 mars • 11 & 12 mai	440 €	600 €	760 €	1000 €
Psycho-traumatismes et addictions	2 au 4 octobre	330 €	450 €	570 €	750 €
Éclairages de la psychanalyse dans la prise en charge des addictions	8 au 10 novembre	330 €	450 €	570 €	750 €
4 Des outils d'aide à l'accompagnement					
Intérêts de la VAPE dans l'accompagnement par les professionnels en addictologie <i>En partenariat avec la Vape du Coeur</i>	9 & 10 mars	330 €	450 €	570 €	750 €
Accompagnement et Éducation aux Risques liés à l'Injection (AERLI) <i>En partenariat avec AIDES</i>	20 au 22 mars	330 €	450 €	570 €	750 €
BEARNI, outil de dépistage des troubles europsychologiques liés à l'usage de substances psychoactives <i>En partenariat avec UNICAEN</i>	23 & 24 mars	440 €	600 €	760 €	1000 €
Formation au programme MesChoix	27 & 28 mars	650 €		750 €	

Formation aux TROD VIH-VHC <i>En partenariat avec AIDES</i>	5 au 7 avril	330 €	450 €	570 €	750 €
Mener un entretien dans le cadre d'un dispositif global d'analyse de drogues <i>En partenariat avec Analyse ton prod</i>	6 & 7 novembre	220 €	300 €	380 €	500 €
Les produits psychoactifs et les outils de Réduction des Risques	20 au 22 novembre	330 €	450 €	570 €	750 €
Addictions et risques suicidaires: prévenir, repérer, agir	27 & 28 novembre	220 €	300 €	380 €	500 €
Pratiques professionnelles en ELSA et lien avec la ville et le médico-social <i>En partenariat avec ELSA France</i>	23 & 24 novembre	220 €	300 €	380 €	500 €
Sensibilisation à l'entretien motivationnel - 2 SESSIONS	• 9 au 10 janvier • 25 au 26 septembre	400 €	480 €	560 €	700 €
Parcours de formation renforcée à l'entretien motivationnel	Voir détails et tarifs de la session 2023/2024 sur le portail de la Fédération Addiction				

5 Formation sur site ou régionale

Pour toutes les informations sur les formations,

Contactez nous - 01 55 78 45 51 - formation@federationaddiction.fr
Numéro Agrément : 11 754 489 75 / Numéro SIRET 539 049 421 00025
*Nous contacter pour toute demande de prise en charge dans le cadre du DPC.

INFORMATIONS PRATIQUES ET MODALITÉS

Les formations nationales (sauf exception) se déroulent à la Fédération Addiction, au 104 rue Oberkampf, 75011 Paris.

Modalités d'inscription :

- Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée.
- Les inscriptions ne sont valables qu'après réception du règlement ou de la signature de la convention de formation.
- Le tarif «adhérent» ne s'applique qu'aux adhérents de la Fédération Addiction. En cas de prise en charge par votre OPCO, sélectionnez le tarif formation continue, quel que soit votre statut.
- Le stagiaire reçoit une confirmation de son inscription par courriel 1 mois avant la date de formation (à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription) ainsi que des éléments pratiques d'organisation (confirmation du lieu de la formation, liste d'hôtels, etc.).

• **Attention le coût des repas n'est pas intégré au tarif des formations.**

• **En cas de désistement** (sans justificatif médical) moins de 1 mois avant le début du stage: 100% des frais seront retenus.

La Fédération peut être amenée, pour des raisons exceptionnelles, à **annuler une formation**. Le stagiaire en est informé **au minimum 10 jours avant la date prévue**. Il est alors effectué un remboursement total des frais d'inscription. Nous communiquer une adresse électronique facilite l'information des participants en cas de modifications de dernière minute.

• **Une attestation de présence** est remise à la fin de chaque session. Il n'en sera pas fait de duplicata.

A titre exceptionnel, la Fédération Addiction peut programmer de nouvelles sessions de formations en cours d'année. Le contenu des modules, les dates de programmation et les modalités d'inscription sont disponibles sur notre site internet.

Etre adhérent permet aussi de bénéficier de tarifs préférentiels sur les manifestations et les formations



SAVE THE DATE: 12^e congrès annuel de la Fédération Addiction

Rendez-vous à **Orléans** les **15 & 16 juin 2023**

Le congrès qui rassemble chaque année plus d'un millier de participants, tous secteurs confondus.

Conditions générales de vente (au 01/07/2022)

Article 1 - Objet et champ d'application

1.1. Les présentes conditions générales de vente (les «CGV»), ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Fédération Addiction (SIRET 539 049 421 00025, enregistré sous le n° d'agrément 11 754 489 75 auprès du préfet de la Région Île-de-France, ci-après dénommé «l'Organisme de formation») consent au responsable de l'inscription, acheteur professionnel, et/ou participant à la formation (individuellement ou collectivement, ci-après dénommé «le Client») qui l'accepte, une formation issue de l'offre de formations de l'Organisme de formation (la «Formation»).

Le Client et l'Organisme de formation sont respectivement individuellement la «Partie» ou collectivement les «Parties». Les présentes CGV sont complétées par le règlement intérieur accessible sur le site Internet www.federationaddiction.fr. Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le Client des CGV. Sauf dérogation formelle et expresse de l'Organisme de formation, ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat. Ces CGV sont susceptibles d'être mises à jour en cours d'exercice. Le site Internet www.federationaddiction.fr porte toujours la dernière version à la connaissance de tous. Ces modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit du Client.

1.2. Ces CGV concernent les formations présentiels, incluant, ou non, des modules digitaux effectués par le Client à distance. Les formations présentielles peuvent être réalisées dans les locaux de l'Organisme de formation, dans des locaux loués par l'Organisme ou dans les locaux du Client.

Les formations concernées s'entendent des formations proposées aux catalogues et sur le site Internet de l'Organisme de formation («Formations inter») ainsi que des formations organisées à la demande du Client pour son compte ou pour le compte d'un groupe fermé de clients («Formations intra»). Il est entendu que le terme «Formation» seul concerne chacun des types de Formations précités.

Article 2 - Modalités d'inscription

L'inscription à une Formation inter doit être faite par le Client sur le site <https://www.federationaddiction.fr/les-formationen-nationales/>.

Toute commande est ferme et définitive.

Pour toute inscription, une facture est envoyée directement au Client. Celle-ci ne vaut pas confirmation de la tenue de la formation. Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée. Pour la qualité de la Formation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis pour chaque Formation. L'Organisme de formation s'engage à ne pas dépasser le nombre prévu.

Article 3 - Tarifs des Formations

4 tarifs sont proposés pour chaque formation:

- Adhérent Personne Physique: tarif réservé aux adhérents de la Fédération Addiction à titre individuel (hors formation continue)
- Adhérent Personne Morale: tarif réservé aux personnels des structures adhérentes de la Fédération Addiction (hors formation continue)
- Non Adhérent: tarif réservé aux Personnes Physiques ou Personnes Morales non adhérentes à l'Organisme de Formation
- Formation Continue: tarif réservé aux Personnes bénéficiant d'une prise en charge des frais de formations par leur OPCO ou le compte DPC (une convention de formation sera établie pour remboursement ultérieur par l'OPCO du Client)

Les inscriptions ne sont valables qu'après réception du règlement ou de la signature de la Convention de Formation.

Attention: le coût du transport, de l'hébergement et des repas n'est pas intégré au tarif des Formations (à l'exception de la formation de base en addictologie où le repas est à la charge de l'Organisme de Formation)

Article 4- Convocation

Les convocations sont envoyées par email 1 mois avant le début de la formation. Elles précisent les jours et horaires de la formation, l'adresse de la Formation, le formateur qui sera en charge de l'accueil le 1er jour. En complément, elles contiennent, le Questionnaire Préable d'Evaluation à renvoyer au salarié en charge de la formation au sein de l'Organisme de Formation, le plan d'accès aux locaux de l'Organisme de Formation assorti d'une liste d'hôtels à proximité et la Fiche Programme de la Formation. Eventuellement, tout autre document peut être joint à cette convocation sur demande du ou des formateurs.

Article 5- Convention de Formation

Une Convention de Formation lui sera envoyée par courrier en 2 exemplaires 1 mois avant le début de l'action de formation. La convention de Formation devra être retournée sous 8 jours à l'Organisme de Formation, datée, tamponnée et signée.

L'Organisme de formation annule le minimum de Formations inters et peut maintenir ses Formations même avec un nombre réduit de participants, lorsque le thème s'y prête et si les conditions sont réunies. A confirmation de la tenue de la session au plus tard 7 jours ouvrés avant la Formation, le Client recevra une convocation et toutes informations pratiques relatives à sa Formation, dont les horaires exacts et le lieu de la Formation. Le lieu de Formation indiqué sur les supports de communication n'est pas contractuel. En fonction des salles disponibles, l'Organisme de formation peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

Dans les 15 jours ouvrés qui suivent la Formation, l'Organisme de formation adresse aux personnes indiquées par le Client lors de la commande, la facture de la Formation ainsi que l'attestation de fin de Formation. Il appartient au Client de vérifier l'imputabilité de l'action de Formation.

Article 6- Attestation de Présence

A l'issue de la Formation, une Attestation de Présence est remise au Stagiaire. Il devra la signer et la remettre à son employeur. Il n'en sera pas fait de duplicata.

Article 7- Annulation, modification ou report des formations

7.1 Interruption à l'initiative de l'Organisme de Formation

En cas d'arrêt du programme de formation du fait de l'Organisme de Formation, l'intégralité des prestations non servies sera remboursée prorata-temporis. Les frais de transport et d'hébergement restant à la charge du Client.

7.2 Annulation à l'initiative de l'Organisme de Formation

L'Organisme de Formation peut être amené, pour des raisons exceptionnelles, à annuler une formation. Le stagiaire en est informé au minimum 10 jours avant le début de la Formation. Il est alors effectué un remboursement total des frais d'inscription ; les frais de transport et d'hébergement restant à la charge du Client.

7.3 Interruption et Annulation à l'initiative du Client

Si le Stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue (décès, arrêt maladie avec certificat médical) seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata-temporis de leur valeur prévue au contrat.

En cas de désistement, sans justificatif, moins d'un mois avant le début de la formation, 100% des frais d'inscription seront retenus ou dus.

Article 8 - Protection des données

L'Organisme de Formation s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par l'Organisme de Formation aux fins de réalisation et de suivi de la formation.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à l'Organisme de Formation.

L'Organisme de Formation est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent l'utilisateur et auxquelles il aura eu accès.

Article 9 - Loi applicable et attribution de compétences

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre le Client et l'Organisme de Formation la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. A défaut, l'affaire sera portée devant les Tribunaux dont dépend l'Organisme de Formation.

